

**NOTE SUR LE
BRACHIARIA COMORENSIS (MEZ) A. CAMUS
(PANICUM COMORENSE MEZ)
ET LE BRACHIARIA ARRECTA STENT.
VAR. MADECASSA A. CAMUS**

par

J. BOSSER (*)

Dans une étude sur les pâturages de la région de Bealanana (Ankaizina) parue en 1950 dans *L'Agronomie Tropicale*, R. DUFOURNET décrivait une prairie sur alluvions récentes caractérisée par une espèce de Graminée qu'il nomme *Panicum comorense* Mez.

Depuis cette époque, nous avons pu étudier cette région et y lever une carte d'utilisation des sols, mais nous n'y avons pas retrouvé de prairie formée par cette espèce. Par contre, un *Brachiaria*, que nous avons appelé alors *Brachiaria madecassa* et que M^l^{le} CAMUS vient de décrire récemment sous le nom de *Brachiaria arrecta* Stent. var. *madecassa* A. Camus, est très répandu dans les situations où R. DUFOURNET place le *Panicum comorense* Mez, par ailleurs actuellement dénommé *Brachiaria comorensis* (Mez) A. Camus. Nous pensons qu'il y a pu avoir confusion entre ces deux espèces pourtant bien distinctes l'une de l'autre. H. HAVARD-DUCLOS ayant, dans son ouvrage *Pâturages et Fourrages tropicaux*, repris une figure du travail de R. DUFOURNET, caractérisant ce type de prairie, nous avons cru utile de faire une mise au point de la question.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES DEUX ESPÈCES

Brachiaria comorensis (Mez) A. Camus (*Panicum comorense* Mez).

C'est une espèce des sous-bois clairs de l'Ouest, que nous avons récoltée dans l'Ankaizinana, sur rocailles basaltiques, aux environs d'Ambatoria, puis aux environs d'Andriba, sur la route de Majunga et près d'Antsohihy. C'est une plante annuelle, à chaumes rameux atteignant 60 cm de long, glabres, paraissant relativement peu feuillés, les gaines des feuilles étant nor-

(*) Agrostologue à l'I.R.S.M.

malement beaucoup plus courtes que les entrenœuds. L'inflorescence est un racème composé, lâche, atteignant 10-25 cm de long.

Les ramifications primaires sont très distantes sur l'axe principal ; elles sont grêles, celles de la base atteignant 10 cm de long. Elles sont elles-mêmes composées et sont formées de petits racèmes de 5 à 12 mm de long, constitués par quelques épillets, et également très distants sur l'axe de la ramification. Chaque racème élémentaire se compose d'un axe grêle, scabé-

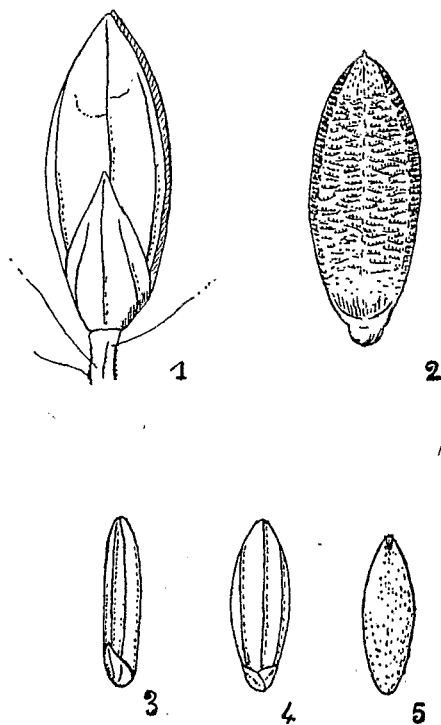


Fig. 1 à 5. — *Brachiaria arrecta* Stent. var. *madecassa* A. Camus : 1. épillet, face ventrale $\times 10$; 2. fleur supérieure, face dorsale $\times 10$. — *Brachiaria comorensis* (Mez.) A. Camus : 3. épillet, profil $\times 10$; 4. épillet, face dorsale $\times 10$; 5. fleur supérieure $\times 10$.

rule, portant des épillets tous pédicellés, solitaires, ou ceux de la base insérés par deux et inégalement pédicellés. Les épillets, parfois tachés de pourpre, sont oblongs, d'environ 2 mm de long, à sommet obtus ou peu aigu.

l'épillet et un peu déprimée sur le dos. La fleur supérieure, de 1,8 mm de long, est à glumelles coriaces, glabres et lisses.

Cette espèce ne peut être considérée comme une plante fourragère.

Brachiaria arrecta Stent. var. **madecassa** A. Camus.

C'est une espèce vivace, rencontrée dans la zone des plateaux en station fraîche, alluvions, bords de marais, marais drainés. En dehors de l'Ankazinana, nous l'avons récoltée autour de Tananarive, au lac Alaotra, à Andilamena, à Antsirabé. Au lac Alaotra, on l'appelle Fingombalala (patte de Sauterelle) à cause de la forme de son inflorescence. Cette espèce se distingue du *Brachiaria comorensis* par son inflorescence et ses épillets. L'inflorescence est un racème composé, formé de 2-5 racèmes élémentaires, échelonnés le long d'un axe triquètre, à marges scabérules ou scabres ou seulement scabérules au sommet, et atteignant 10 cm de long ; le racème de la base peut atteindre 7 cm de long. Chaque racème est formé d'un axe aplati de 1-1,5 mm de large, un peu ondulé, portant sur une face des épillets densément rapprochés, insérés isolément, sur deux rangs, de part et d'autre d'une crête médiane. Les pédicelles sont très courts, à sommet cupuliforme, munis parfois de quelques longues soies. Les épillets sont oblongs, glabres, de 3,5-4 mm de long, à glume inférieure ovale lancéolée, 5-nervée, atteignant la moitié de la longueur de l'épillet ; glume supérieure 7-nervée, de la longueur de l'épillet ; fleur inférieure mâle ou neutre, à glumelle inférieure 5-nervée, identique à la glume supérieure, et à glumelle supérieure bien développée, de même longueur ; fleur supérieure de 2,5-3 mm, à glumelles crustacées, jaune pâle à maturité, rugueuses transversalement, glumelle inférieure mucronulée.

Cette espèce peut être considérée comme un fourrage de bonne valeur. Elle peut devenir une mauvaise herbe en rizière, car elle résiste à la submersion.

BIBLIOGRAPHIE

1. CAMUS (M^l A.), 1947. — Sur les Graminées des prairies de Madagascar. — *Rev. Int. Bot. Appl.*, XXVII, 297-298, pp. 271-281.
2. CAMUS (M^l A.), 1954. — Espèces et variétés nouvelles de Graminées malgaches. — *Bull. Soc. Bot. Fr.*, CI, 7-9, pp. 394-397.
3. DUFOURNET (R.), 1950. — Les pâturages et l'élevage dans la région de Bealanana (Madagascar). — *Agron. trop.*, 11-12, pp. 593-605.
4. HAVARD-DUCLOS (B.), 1952. — Pâturages tropicaux. — La Maison rustique. Librairie Agricole, horticole, forestière et ménagère, Paris, 1 fasc. 88 p.
5. STAPP (O.), 1897-1900. — Graminae. — In HARVEY, *Flora Capensis*, VII, pp. 310-750.